

SCHÖCK Cornelia,
Koranexegese, Grammatik und Logik.
Zum Verhältnis von arabischer und aristotelischer
Urteils-, Konsequenz- und Schlusslehre.

Leyde-Boston, Brill (Islamic Philosophy,
 Theology and Science, 60), 2006, xiv-468 p.
 ISBN : 978-900414588

Dans son très intéressant ouvrage, C. Schöck examine plusieurs questions d'exégèse coranique, où se croisent les méthodes de la théologie dialectique (*kalām*) et de la logique de tradition péripatéticienne. Dès le milieu du VIII^e siècle environ, la logique grecque avait reçu une première formulation en arabe dans l'œuvre d'Ibn al-Muqaffa'. Par la suite, les traductions d'œuvres d'Aristote et de commentateurs grecs tardo-antiques ont mis à la portée des savants arabes un riche matériel d'analyse logico-grammaticale, dont les philosophes de langue arabe se sont saisis. Mais ils ne furent pas les seuls à tirer profit de cet héritage : les *mutakallimūn*, eux-aussi, usèrent à l'occasion des travaux des logiciens grecs ou arabes.

Très tôt, le texte coranique avait suscité des débats à propos de certains points de son interprétation, touchant notamment la signification des pronoms indéfinis ou celle des expressions générales. Ainsi, la phrase nominale du Coran, 82, 14, *inna l-fuġġāra la-fī ġaḥīm*, par exemple, n'était pas comprise de la même manière par tous les théologiens. D'un côté, les mu'tazilites comprenaient, avec les grammairiens en général (et notamment Sibawayhi), l'article comme valant quantification universelle, et la phrase coranique signifiait donc que tous les membres de la classe des pécheurs sont en enfer. En opposition avec cette interprétation, les théologiens murġī'ites comprenaient la même phrase comme un énoncé indéfini, non quantifié, tout comme les logiciens péripatéticiens (et Ibn al-Muqaffa') : l'énoncé indéfini peut alors être équivalent soit à un énoncé universel, soit à un énoncé particulier, conformément à l'enseignement d'Aristote, mais cette indécision ne peut être tranchée à la seule inspection de la phrase.

Autre exemple de point en discussion : la phrase du Coran, 2, 81, *Man kasaba sai'yātan wa-aḥāṭat bihi ḥaṭī'atuhu fa-uwlā'ika aṣḥābu n-nār...* (« Ceux qui commettent un péché et que leur faute a enveloppés, ceux-là sont le peuple du feu [de l'enfer] »). Selon certains théologiens, ḥanafites, murġī'ites ou ash'arites, cette phrase est un jugement conditionnel indéfini. Par conséquent, il n'est pas évident que le conséquent suive toujours ou non, nécessairement ou non, l'antécédent. Selon d'autres, comme le grammairien Sibawayhi et les mu'tazilites, la phrase coranique est un énoncé conditionnel nécessaire,

c'est-à-dire une implication telle que le conséquent suit nécessairement l'antécédent.

Dans l'interprétation de tels textes et d'autres de même type, diverses questions logiques sont en jeu, qui portent sur la compréhension des termes généraux *versus* la quantification universelle, sur la distinction entre grammaire et logique, sur l'interprétation du conditionnel, sur la relation du général au particulier, sur l'interprétation de l'énoncé indéfini, et bien d'autres sujets encore. C. Schöck passe en revue les positions diverses, et opposées, soutenues par les différentes « écoles » théologiques sur cet ensemble de questions, dont les principaux représentants, pour n'en citer que quelques-uns, sont, au VIII^e siècle, 'Amr b. 'Ubaid et Wāṣil b. 'Aṭā pour les mu'tazilites, Abū Ḥanīfa pour les murġī'ites, puis, au IX^e siècle, Abū l-Ḥudail pour les mu'tazilites, auxquels s'opposent tout particulièrement Muḥammad b. Šabīb et Ibn al-Rāwandi. Ajoutons cependant qu'un bon nombre d'autres auteurs sont mentionnés par C. Schöck. En parallèle aux thèses des théologiens, l'auteur examine aussi les doctrines des philosophes et logiciens. Elle étudie les textes d'Ibn al-Muqaffa' sur le jugement indéfini, sur la quantification et la modalisation des énoncés. Elle étudie longuement les écrits fondamentaux d'al-Fārābī, dans lesquels il s'oppose aux mu'tazilites. Elle s'attache aux questions touchant notamment la paronymie, la signification de l'article et le jugement indéfini, la quantification des énoncés.

L'ouvrage est d'une grande richesse de détails et les analyses sont extrêmement fouillées. Elles s'appuient sur des traductions précises, dans lesquelles l'auteur n'hésite pas à juxtaposer les expressions grecque, arabe, latine, allemande d'une même notion, par exemple, s'agissant de la caractérisation d'un énoncé : (*muqaddama*) : τοῦ ὑπόρχειν / *muṭlaqa / de inesse / assertorisch*. La lecture en est rendue un peu plus difficile, surtout lorsque cette pratique intervient dans la traduction d'une phrase comportant plusieurs termes techniques. Mais l'avantage est important, car les usages linguistiques des savants arabes et les notions enveloppées par leur lexique sont replacés dans la longue durée de la tradition logique, depuis sa source aristotélicienne. De plus, cette tradition est l'objet d'une constante attention de la part de C. Schöck, qui ne se borne pas à des rapprochements linguistiques entre grec et arabe, mais prend en compte la diversité de la tradition grecque elle-même (Alexandre d'Aphrodise, comme on sait, soutenant en certains points des positions opposées à celles de Théophraste, suivi par Thémistius).

Au total, l'ouvrage de C. Schöck a le mérite remarquable de joindre deux champs d'études généralement séparés par l'érudition moderne : celui

de l'exégèse coranique et celui de la philosophie d'inspiration grecque (*falsafa*). Son étude permet de mieux percevoir, à la lumière de la logique, les enjeux et méthodes des controverses théologiques et de mieux situer dans le milieu intellectuel du temps les travaux des philosophes de langue arabe (Ibn al-Muqaffa' et al-Fārābī tout particulièrement). Par cette étude, l'histoire de la logique arabe s'enrichit, en outre, d'un grand nombre de textes de théologiens qu'elle néglige habituellement. Sans doute pourrait-on critiquer ici ou là certaines formulations de l'auteur, par exemple un emploi fréquent et un peu lâche du mot « nominalisme » pour caractériser telle position philosophique, comme dans le cas de l'effacement de la distinction entre catégories de substance et d'accident, chez Ibn al-Muqaffa', qualifié de réduction nominaliste (p. 123). De même C. Schöck fait un usage inadéquat du principe de bivalence : celui-ci énonce que toute proposition est vraie ou fausse, et non pas que de deux propositions contradictoires l'une doit être vraie et l'autre fausse, ce que formule le principe du tiers exclu. Contrairement à ce que dit C. Schöck (p. 302), al-Fārābī ne parle donc pas de bivalence, lorsqu'il dit que des propositions opposées en tant qu'affirmation et négation ne peuvent pas être fausses en même temps ni vraies en même temps : il s'agit là d'une formulation du tiers exclu.

Au-delà des quelques critiques mineures que l'ouvrage peut éventuellement susciter, il est destiné à s'imposer assurément comme une œuvre de référence dans l'étude de la logique arabe et des rapports entre la logique et les traités du *kalām*.

Henri Hugonnard-Roche
EPHE - Paris